

Marouette ponctuée, *Porzana porzana* (Linné, 1766)

Classification (Ordre, Famille) : Gruiformes, Rallidés

Description de l'espèce

Des trois marouettes nicheuses de France, la Marouette ponctuée est la plus grosse. L'adulte se distingue par un plumage dont les parties supérieures sont brun foncé, avec les plumes du dos centrées de noir présentant des liserés blancs. Les parties inférieures sont tachetées de blanc sur fond brun. Comme chez la Marouette de Baillon *P. pusilla*, les flancs sont striés verticalement de brun foncé et de blanc. La tête montre le sourcil, les côtés du cou et de la gorge lavés de bleu-gris. Le pourtour du bec et la zone oculaire sont noirs. Les sous-caudales sont de couleur chamois, assez visibles, car l'oiseau se déplace en relevant fréquemment la queue.

Le bec est orangé et les pattes vert pâle. L'espèce ne présente pas de dimorphisme sexuel marqué.

Les jeunes oiseaux sont plus ternes et plus finement pointillés sur les parties inférieures.

La mue postnuptiale est complète chez l'adulte ; elle touche les rémyges de façon simultanée, empêchant l'oiseau de voler pendant plusieurs semaines en été. Elle se déroule entre juillet et octobre, permettant à l'oiseau d'entamer sa migration d'automne en plumage frais. La mue pré-nuptiale (entre décembre et avril) est partielle, mais peu connue, touchant, semble-t-il, au moins la tête et la poitrine. Chez les jeunes oiseaux, la mue postjuvénile est partielle, et touche, quant à elle, la tête et le corps, mais pas les rémyges, ni les tertiaires et les grandes couvertures. Elle débute en juillet, pour s'achever entre mi-septembre et mi-octobre. Les oiseaux juvéniles muent souvent au cours de leurs arrêts migratoires [bg7].

La Marouette ponctuée est une espèce monotypique.

Le chant de l'espèce est typique émis régulièrement et assez lentement (JCR, CD2/pl.15). L'oiseau chante surtout de nuit, dès le crépuscule. Exceptionnellement, on peut l'entendre en pleine journée. Le chant est émis en période de reproduction (avril à juillet), parfois, de façon très sporadique et brève, à l'automne.

Longueur totale du corps : 19 à 24 cm. Poids : entre 70 et 110 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

La Marouette ponctuée peut être confondue avec l'une ou l'autre des deux « petites » marouettes, d'autant que, d'une manière générale, ces trois espèces sont furtives et ne se laissent pas souvent observer dans de bonnes conditions. La Marouette de Baillon n'a cependant pas de tache rouge à la base du bec. La Marouette de Baillon est fortement striée dessous, tout comme la Marouette ponctuée. Cependant, dans tous les cas, les sous-caudales chamois de la Marouette ponctuée permettent de lever le doute.

La Marouette ponctuée est également l'espèce la plus commune des trois, en France. Attention aux risques de méprise avec le Râle d'eau *Rallus aquaticus*, plus gros, mais dont le jeune en particulier, avec son bec plus court et ses sous-caudales pâles, peut être pris pour une Marouette ponctuée.

Répartition géographique

La Marouette ponctuée se rencontre de l'Europe de l'Ouest jusqu'au Kazakhstan, dans le sud-ouest de la Mongolie et, à l'est, jusqu'au Xinjiang (nord-ouest de la Chine) [bg13].

En Europe, elle a une répartition fragmentée dans l'ouest, mais elle est plus commune dans la partie centrale et en Europe de l'Est (Russie notamment).

L'espèce hiverne en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, en Afrique sub-saharienne jusqu'en Namibie et en Angola. Plus à l'est, elle fréquente en hiver le sous-continent indien.

En France, l'espèce n'est pas commune. Elle niche de façon dispersée. Au cours du XXe siècle, elle a été signalée un peu partout. En période de nidification, elle est présente dans la majorité des régions, sauf en Corse, en Languedoc-Roussillon, en Bretagne, en Normandie, ainsi qu'en Bourgogne [bg19]. C'est un migrateur assez rare mais régulier aux deux passages.

En France, elle peut hiverner ici et là, toujours en très petit nombre sur le pourtour méditerranéen et le littoral atlantique - du sud de la Bretagne à la Gironde. Elle est très occasionnelle ailleurs en hiver.

Biologie

Ecologie

En période de reproduction, la Marouette ponctuée se tient principalement dans les marais d'eau douce, où croissent les joncs *Juncus* sp., les laïches *Carex* sp., les scirpes *Scirpus* sp., de même que la végétation herbacée haute (graminées) en milieu hygrophile. Les prairies humides, les tourbières, les bords de fleuves ou de rivières (sans grande variation de niveau d'eau) sont également fréquentés pendant la reproduction. Si ce n'est pas un oiseau de grandes roselières, la présence d'arbustes dans son milieu (saules *Salix* sp., aulnes *Alnus* sp. ou bouleaux *Betula* sp.) ne la gêne pas.

Plus éclectique en migration, on la rencontre alors dans toutes sortes de milieux humides, y compris artificiels (bassins de décantation, lagunages, sablières) ou saumâtres (lagunes côtières, par exemple).

Comportements

Au printemps, les premiers oiseaux sont notés fin février, mais le passage culmine dans la seconde quinzaine d'avril et se termine courant mai. A l'automne, elle passe de mi-juillet à la mi-novembre, avec un pic en septembre au nord de la Loire, début octobre dans le Midi [bg19].

Comme toutes les marouettes, la ponctuée ne se montre guère et reste bien souvent à couvert. Cependant, et surtout en migration, elle n'hésite pas à chercher sa nourriture en bordure de végétation palustre, se montrant alors fort bien. A la moindre alerte elle regagne la végétation dense. Généralement solitaire, on peut l'observer parfois en petits groupes (deux à quatre, et jusqu'à une dizaine d'oiseaux) en période migratoire.

Au printemps, c'est par ses émissions vocales que l'on a le plus de chances de la repérer. Dès le crépuscule, et par nuit calme, elle fait entendre son chant dont l'intensité est fonction sans doute de l'heure, mais surtout des conditions météorologiques.

Reproduction et dynamique de population

En Europe de l'Ouest, le retour sur les lieux de reproduction a lieu dès le mois d'avril. Le couple se forme rapidement après son arrivée et l'espèce est monogame.

Le nid, constitué de matériaux végétaux (branchettes, feuilles mortes, herbes), est construit dans la végétation dense, près de l'eau, ou même sur un monticule émergeant. Il arrive que de la végétation soit ajoutée sur le dessus du nid pour le dissimuler davantage. Il est bâti par les deux sexes.

Les œufs, au nombre de 10 à 12 en moyenne, sont de couleur beige ou brun olivâtre, marqués de brun rouge et de points gris. Il y a en général deux pontes (et une ponte de remplacement est possible en cas de perte de la première).

Les deux adultes se relaient pour incuber la ponte (un peu plus la femelle que le mâle). L'incubation dure 18 à 19 jours, pendant un total de 24 jours pour l'ensemble de la ponte. L'éclosion est asynchrone, le premier poussin restant au nid pendant deux ou trois jours, le temps de l'éclosion de toute la couvée. Les premiers poussins sont alors nourris au nid, puis, au bout de quelques jours, ils sont capables de se nourrir seuls.

L'envol a lieu à 25 jours au moins, mais la date de l'autonomie totale n'est pas connue.

La connaissance du succès reproducteur est lacunaire. Seule une étude réalisée en 1969-70 en Hongrie [bg7] révèle que sur 48 nids suivis, 25 pontes ont éclos, 19 ont été prédatées et quatre étaient stériles. Le taux d'éclosion des œufs était de 83%.

L'espèce se reproduit à un an. L'espèce peut vivre jusqu'à sept ans au moins [bg7].

Régime alimentaire

Cette marouette se nourrit essentiellement de petits invertébrés et de graines de plantes. La partie carnée de son régime alimentaire est composée de petites mouches, d'hydrophilidés, de larves de diptères, d'hémiptères et de névroptères. Les vers et les escargots ne sont pas négligés. Les graines de la végétation aquatique, mais aussi les racines, les tiges, les feuilles sont également consommées.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5) – en migration

3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoëto-Nanojuncetea* (Cor. 22.11 x (22.31 & 22.32)

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

3170*- Mares temporaires méditerranéennes (Cor. 22.34)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p. (Cor. 24.52)

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* (Cor. 24.53)

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (Cor. 37.31)

6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion* (Cor. 37.4)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

7210*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae* (Cor. 53.3).

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée en France (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, aux annexes II des Convention de Berne et de Bonn et listée en catégorie B2c de l'AEWA (populations ouest Eurasie/ Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La Marouette ponctuée en France est sporadique. Elle fréquente tout aussi bien les sites protégés que des lieux sans réelle protection. Cependant, on la rencontre parfois en bonne densité dans des milieux comme la planèze de Saint-Flour, Cantal, sur les étangs et marais du bassin de la Somme, ou les marais arrière-littoraux picards, Somme, ou encore en Lorraine sur les étangs de la Woëvre ou la vallée du Drugeon, dans le Doubs. Ces sites sont désignés en ZPS.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'espèce est favorable en Europe. On estime actuellement la population européenne dans une fourchette comprise entre 120 000 et 260 000 couples [bg2]. Cette marge d'incertitude est liée à celle de la Russie (50 000 à 150 000 couples). Les autres pays accueillant les plus fortes populations de Marouette ponctuée sont l'Ukraine (26 000 à 43 000), la Biélorussie (25 000 à 30 000 couples) et la Roumanie (8 000 à 15 000 couples). Les autres pays qui hébergent plus de 1 000 couples sont les trois pays baltes, la Finlande et la Pologne. La distribution est donc nettement orientale en Europe. En Espagne, les effectifs estimés à 750-2 400 couples en 1997 [3], ne seraient plus que 53 couples selon MARTÍ & DEL MORAL [bg44].

En France, elle est notée « en danger » dans le livre Rouge [bg53].

Les effectifs avancés de 60 à 200 couples [bg53], reposent sur des informations partielles. Selon un travail d'enquête plus récent, on peut estimer la population à quelques centaines de couples en France, sans pouvoir donner plus de précisions [bg19].

Au cours du XXe siècle, des régressions ou des disparitions régionales ont été signalées, notamment en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Ile-de-France, en Provence, en Limousin ou dans le secteur de la Dombes [bg19].

Menaces potentielles

Comme pour l'ensemble des marouettes de France, la principale menace qui pèse sur la Marouette ponctuée est la dégradation (ou la perte) de ses habitats. En Lorraine, le curage sévère des queues d'étangs a été évoqué pour expliquer la diminution de l'espèce. Ailleurs, ce sont les activités de pêche ou de chasse (Somme), ou la transformation des étangs pour la pisciculture (Brenne, Dombes) qui contribuent à cette raréfaction. Cette dernière activité entraîne la dégradation, voire l'élimination complète de la végétation aquatique. L'eutrophisation de petits plans d'eau a également un effet négatif, que ce soit en période de reproduction (Loire-Atlantique) ou de passage (baie d'Audierne, Finistère). Ce sont justement ces petites zones humides qui sont, finalement, les plus vulnérables aux remblaiements. Elles ne possèdent pas, en effet, de véritable statut de protection. C'est le cas de micro-sites dans les Alpes-Maritimes ou dans le nord de la Corse qui accueillent pourtant bien d'autres espèces à haute valeur patrimoniale. Or ces milieux sont prisés par la Marouette ponctuée, au cours de ses migrations notamment.

On a également invoqué le développement de la populiculture en Maine-et-Loire [bg53] qui s'est étendue dans les plaines alluviales inondables.

Certaines plantes invasives comme les jussies *Jussia sp.* peuvent modifier profondément le linéaire de végétation palustre en envahissant cette zone de lisière.

D'autres menaces existent probablement, mais restent mal connues : conditions d'hivernage en Afrique et sur le pourtour méditerranéen, capacité d'accueil des sites de migration (souvent de petite taille et sans protection particulière).

Propositions de gestion

L'ensemble des milieux humides à végétation aquatique partiellement submergée (laïches, scirpes, joncs, typha, etc.) doivent être maintenus.

Il est indispensable d'assurer une bonne qualité de l'eau et de maintenir les niveaux en période printanière et estivale.

Les "queues" d'étangs avec leurs différents cortèges floristiques doivent être conservées.

L'acquisition foncière, les conventions de gestion ou la mise en réserve de cariçaias et d'autres formations végétales palustres peuvent garantir la présence des rallidés dans bien des zones humides, même parfois sur des sites isolés de petite superficie.

Des mesures de conservation ont déjà été initiées dans plusieurs zones humides majeures par les associations, les conservatoires d'espaces naturels, les fédérations de chasse,... (Marais de l'Ouest, Camargue...), mais ne concernent à ce jour que des surfaces modestes qu'il convient d'étendre à d'autres régions de France.

Des interventions de gestion contrôlée dont l'objectif est de créer des clairières au sein des roselières en voie d'atterrissement semblent bénéfiques aux rallidés [4]. De telles interventions pourraient aussi favoriser la Marouette ponctuée là où elles est présente.

D'une manière générale, les petites zones humides doivent faire l'objet de mesures conservatoires systématiques. Elles recèlent souvent une micro-faune (amphibiens, insectes) et une flore tout à fait remarquable dont le maintien bénéficie à l'ensemble de l'avifaune paludicole.

Etudes et recherches à développer

Il y a aujourd'hui urgence à connaître non seulement les exigences écologiques de la Marouette ponctuée en France, mais encore à préciser son statut, les effectifs restant généralement méconnus. Comme pour les autres marouettes, des recensements nocturnes de chanteurs devraient être entrepris à grande échelle. On pourrait alors avoir une idée plus précise de l'importance de la population nicheuse. On sait que l'activité de chant de la Marouette ponctuée varie sensiblement selon les conditions météorologiques. Ainsi, comme pour les autres espèces de ce genre, des recensements nocturnes de chanteurs nécessitent des efforts considérables, entraînant notamment plusieurs passages. Une collaboration des réseaux existants de partenaires (établissements publics, associations, agents techniques...) pourrait être envisagée afin de donner une idée plus précise de l'importance de la population nicheuse. Des techniques de dénombrements standardisés des rallidés par repasse ont été développées [2] et mériteraient d'être appliquées aux marouettes, comme cela se pratique sur les rallidés américains depuis plus d'une décennie [1].

Bibliographie

1. GIBBS, J.P. & MELVIN, S.M. (1993).- Call-response surveys for monitoring breeding waterbirds. *Journal of Wildlife Management* 57(1): 27-34.
2. LOR, S. & MALECKI, R.A. (2002).- Call-response surveys to monitor marsh bird population trends. *Wildlife Society Bulletin* 30(4): 1195-1201.
3. PURROY, F. (1997).- *Atlas de las aves de España (1975-1995)*. SEO / BirdLife. Lynx Edicions, Barcelona. 583 p.
4. TROTIGNON, J. (2000).- *Des étangs pour la vie. Améliorer la gestion des étangs*. Atelier Technique des Espaces Naturels, Montpellier. 70 p.